



**Doc. 876**

10 octobre 1958

## Vérification des pouvoirs

### Rapport

Commission de vérification des pouvoirs

Rapporteur: M. Paul STRUYE, Belgique

1. En application de l'article 6 du Règlement, la commission chargée de la Vérification des Pouvoirs a examiné les dossiers de désignation des nouveaux Représentants et Suppléants à l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe.

2. La Grèce, les Pays-Bas et la Norvège ont adressé de nouveaux pouvoirs certifiés conformes par leur ministre des Affaires Étrangères.

- a. La Grèce, à la suite des élections générales, a nommé de nouveaux Représentants.
- b. Les Pays-Bas ont nommé membre suppléant M. Tjalma, en remplacement de M. Rip, démissionnaire.
- c. La Norvège a nommé MM. Kvamme et Leirfall membres suppléants en remplacement de MM. Bondevik et Haugeland, démissionnaires.

4. Aucune réclamation n'ayant été présentée, la commission propose à l'Assemblée, à l'unanimité, la validation des pouvoirs des Représentants et Suppléants dont les noms suivent :

MM. BOURNIAS, Grèce

DROULIA, Grèce

LOULAKAKIS, Grèce

MARIS, Grèce

RODOPOULOS, Grèce

Mme TSALDARI, Grèce

M. YEROCOSTOPOULOS, Grèce

MM. COTIADIS, Grèce

KONTOYANNOPOULOS, Grèce

KVAMME, Norvège

LEIRFALL, Norvège

LYCHNOS, Grèce

MEROS, Grèce

SAMARAS, Grèce

SIANIDIS, Grèce

TJALMA, Pays-Bas

ZANNIS, Grèce

